

NAPPA#174

NOUVELLES DES AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE MAI 2023



EDITO **ESPÈCES ENVAHISSANTES : UN HANDICAP POUR LA CONSERVATION ?** PAR FIRMIN TAPE

PAGE 3 **MOOC-CONSERVATION.ORG : DATES À RETENIR**

PAGE 4 **CAS D'UNE PLANTE ENVAHISSANTE DANS LE RANCH DE GIBIER DE NAZINGA, BURKINA FASO**

PAGE 10 **YOUTH CONSERVATION AVEC LE PROGRAMME GORILLA AMBASSADORS À GOMA**

PAGE 11 **ANNONCES**

Édito



FIRMIN TAPE

EXPERT-CONSULTANT EN
GOUVERNANCE ET GESTION DES AIRES
PROTÉGÉES ET DE LA BIODIVERSITÉ

firmintape7@gmail.com
+226 53253893

ESPÈCES ENVAHISSANTES : UN HANDICAP POUR LA CONSERVATION ?

Les pressions qui pèsent sur la conservation dans les aires protégées sont diverses. Nous évoquons, ici, l'invasion biologique et l'envahissement. Dans les deux cas, il peut s'agir d'animaux, de végétaux, ou même de micro-organismes. Dans les aires protégées, ce sont les plantes invasives ou envahissantes qui posent en général le plus de problèmes. Aucun écosystème n'est épargné : terrestre, aquatique (marin ou eaux douces), etc.

En réalité, quelles facultés de ces espèces leur donnent la capacité d'être envahissante ou invasive ?

Parmi les éléments qui favorisent la propagation de ces espèces, nous pouvons citer : l'absence de prédateurs ou d'agents pathogènes spécifiques pour le cas des animaux ; l'absence des herbivores consommateurs pour le cas des végétaux ; certains dysfonctionnement de l'écosystème ; la capacité de ces espèces à s'adapter aux changements ou perturbations de leur environnement de vie ; la capacité de croissance plus rapide ; la capacité de se reproduire de diverses manières (surtout les végétaux : tige, graine, feuille, racines, drageons...) ; la capacité de traverser toutes les saisons sans que le pouvoir germinatif ne s'abîme.

Ces espèces sont des compétitrices nées.

Est-ce qu'elles constituent vraiment un handicap pour la conservation ?

La question ne mérite plus d'être posée car plusieurs études l'ont prouvé et confirmé. Les envahissements et invasions détériorent les milieux de vie (habitats) et érodent la biodiversité. En dominant, elles empêchent les autres espèces de survivre. Elles entraînent de graves conséquences ou préjudices environnementaux, économiques, financiers voire sanitaires, sociaux et culturels. Et pour le cas où l'espèce n'est pas consommée par la faune herbivore, elle va se propager au point d'entraîner l'extinction des autres espèces qui constituent le refuge, l'alimentation ou encore le lieu de reproduction pour d'autres espèces. Dans l'étude des mauvaises herbes (malherbologie), on dit souvent qu'il n'y a pas de plante inutile et qu'aucune plante n'est mauvaise. Pourtant, elle le devient selon le milieu ou les objectifs visés par les producteurs ou conservateurs.

C'est le cas par exemple de l'envahissement de la Forêt Classée de Nazinga par *Triumfetta lepidota* (K. Schum) au Burkina Faso. Même si cette plante envahissante a une certaine utilité dans la pharmacopée ou dans l'agriculture localement, sa présence dans l'aire protégée est un grand handicap pour la conservation.

Allons donc visiter la Forêt Classée de Nazinga au Burkina Faso pour comprendre de quoi il retourne !●

LE PAPACO EN LIGNE

[facebook/IUCNpapaco](https://www.facebook.com/IUCNpapaco)

Groupe FB MOOC (Français)

[@moocconservation](https://www.instagram.com/moocconservation) (Instagram)

[@Papaco_IUCN](https://twitter.com/Papaco_IUCN) (Twitter)

Papaco.org

[Newsletter PCA \(Programme UICN des AP\)](#)



MOOC-CONSERVATION.ORG

LES MOOC

Les dates importantes. La fin de la session en cours approche. Voici quelques dates à retenir :

- **18 mai 2023** : dernier webinaire de la session. [Cliquez ici](#) pour accéder au lien Zoom ;
- **1 juin 2023** : fermeture des inscriptions. Les apprenants inscrits auront toujours accès aux cours et aux examens ;
- **18 juin 2023** : fermeture de la session. Nous marquerons une petite pause durant laquelle les examens seront réinitialisés et changés.
- **21 juin 2023** : examen en ligne pour les candidats au Certificat en ligne en Conservation des aires protégées.

Et après ? La prochaine session sera ouverte dès le 1 juillet 2023. Deux dates pour l'examen en ligne ont été fixées et la session fermera fin octobre. Le site sera ensuite en chantier avec de grands changements à venir, nous en reparlerons plus tard...

Inscriptions : moo-conservation.org

LES ESSENTIELS

Qu'est-ce que c'est ? Ces Essentiels sont des formations courtes adaptées aux profils professionnels d'acteurs impliqués dans la gestion d'aires protégées, à différents niveaux de responsabilité.

Les Essentiels sont disponibles tout le long de l'année. Vous pouvez retenter les examens si vous avez échoué en 2022.



ESSENTIEL RANGER

Pour les professionnels d'AP qui appliquent les décisions et assurent la mise en œuvre pratique des activités sur ces territoires.



ESSENTIEL MANAGER

Pour les professionnels d'AP devant planifier, encadrer et évaluer le travail des rangers.

➔ **MANAGER LOI** : s'occupe essentiellement de l'application des lois et secondairement la valorisation de l'AP et de ses ressources naturelles.



➔ MANAGER RECHERCHE :

s'occupe essentiellement des activités de recherche, suivi évaluation et suivi écologique.



ESSENTIEL LEADER

Destiné aux acteurs qui influencent plus largement le contexte de la gestion des AP, sans nécessairement travailler directement au sein d'une AP.

sans nécessairement travailler

CERTIFICAT EN LIGNE EN CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES

Prochain examen: 21 juin 2023.

Candidatez jusqu'au 18 juin 2023: [remplissez le formulaire ici](#).

De quoi s'agit-il? Ce certificat est un vrai certificat délivré par l'Université Senghor d'Alexandrie. Pour pouvoir passer l'examen, il faut avoir validé (les conditions sont sur moo-conservation.org) :

- les 6 premiers MOOC du Papaco (GAP, SE, LOI, SP, VAL et Tech, pas les Essentiels) ET ;
- l'un des trois MOOC de l'IFDD OU le MOOC Aires marines protégées.



Fruits de *Triumfetta lepidota*. Burkina Faso, entre Léo et la frontière entre le Burkina Faso et le Ghana. Par : Marco Schmidt

CAS D'UNE PLANTE ENVAHISSANTE DANS LE RANCH DE GIBIER DE NAZINGA, BURKINA FASO

RAPPORT DE FIRMIN TAPE, EXPERT-CONSULTANT EN GOUVERNANCE ET GESTION DES AIRES PROTÉGÉES ET DE LA BIODIVERSITÉ.

INTRODUCTION

Nous savons que l'élément le plus important sur la terre, c'est la vie et les conditions favorables à la vie. Cette vie sur terre est extrêmement variée et diverse : elle englobe la vie chez les plantes, chez les animaux (humains y compris), les champignons, bactéries, l'ensemble des milieux naturels et les interactions biologiques et écologiques entre ces éléments d'une part et entre ces éléments et leur écosystème d'autre part. Tout cela recouvre la diversité biologique. L'homme, pour couvrir ses besoins alimentaires et autres, porte malheureusement un coup dur à la biodiversité, soit par les prélèvements, soit par des activités qui déséquilibrent les habitats ou qui entraînent par des effets d'impacts cumulatifs le changement des conditions et cycles de vie de la biodiversité. Conséquence, certaines espèces animales comme végétales disparaissent ou diminuent drastiquement en nombre. D'où l'idée de créer des espaces naturels qui seront dédiés à la conservation de cette biodiversité : les aires protégées. L'objectif

est d'installer des cadres pour la survie des espèces animales et végétales, le maintien des habitats, des processus écologiques et la conservation du patrimoine naturel ou géologique. C'est pourquoi de nombreux pays se sont dotés d'aires protégées.

Ainsi, au Burkina Faso, c'est un vaste réseau d'aires protégées que dirigent les autorités de l'Office National des Aires Protégées. La Forêt Classée (dénommée Ranch de Gibier de Nazinga - FC/RGN) est l'une des AP du Burkina Faso. Comme partout, les AP subissent plusieurs pressions de natures diverses. Mais au niveau de la Forêt Classée et Ranch de Gibier de Nazinga, il y a plus d'une décennie qu'une plante commence à dicter sa loi. Elle envahit les pâturages du ranch et domine les autres espèces végétales locales. Le vrai problème, c'est qu'elle n'est pas convenablement consommée par les herbivores du ranch alors que quand on dit envahissement, on sait qu'ensuite il y a disparition des autres espèces végétales consommées normalement par les animaux. Cette situation préoccupe les gestionnaires

conservateurs du ranch et trouble le sommeil des scientifiques et experts de la conservation.

C'est pourquoi en 2021, nous avons porté une attention spécifique à ce sujet car il devenait nécessaire de mener une étude pour comprendre comment et pourquoi cette plante progresse dans le ranch et comment la contrôler. L'objectif général du travail a été d'identifier les facteurs déterminant l'envahissement afin de pouvoir proposer des méthodes de lutte et de contrôle. La plante en question s'appelle *Triumfetta lepidota* (K. Schum).

Mais que savons-nous d'elle ?

TRIUMFETTA LEPIDOTA (K. SCHUM) : LA PLANTE QUI ENVAHIT LES PÂTURAGES DE NAZINGA !

Position systématique de *Triumfetta lepidota* (K. Schum)

Triumfetta lepidota (K. Schum) est aussi appelée *Ancistrocarpus tomentosus* A. Chev. Au Burkina Faso, la plante est appelée Kouli, Kuili, Koula en Gourounsi ou Sonsouga, Lengpaéré en Mooré et Faataa chez les Mossi, riverains du ranch.

Tableau 1 : Place du taxon dans la classification de *Triumfetta lepidota* (K. Schum)

RÈGNE	VÉGÉTAL
SOUS-GENRE	PLANTAE
PHYLUM	TRACHÉOPHYTES OU TRACHÉOBIONTES
CLASSE	MAGNOLIOPSIDEAE
ORDRE	MALVALES
FAMILLE	MALVACEAE
SOUS-FAMILLE	GREWIOIDEAE
TRIBU	TRIUMFETTEAE
GENRE	TRIUMFETTA
ESPÈCE	<i>TRIUMFETTA LEPIDOTA</i> (K. SCHUM)

Une étude de Pasqualet sur la contribution des Tiliacées textiles de l'Afrique équatoriale et Cameroun, les *Triumfetta* en 1926 précise qu'il existe 59 espèces de *Triumfetta*. Mais d'autres sources informent qu'il y aurait une centaine d'espèces du genre *Triumfetta* dont une soixantaine connue et décrite. Comment vit *Triumfetta lepidota* (K. Schum) et comment peut-on la reconnaître ?

Biologie et morphologie de *Triumfetta lepidota* (K. Schum)

Triumfetta lepidota (K. Schum) se retrouve dans les savanes. Elle est une chaméphyte voire phanérophyte, sous-ligneuse érigée de 90 à 150 cm. Les feuilles supérieures sont oblancéolées et les feuilles inférieures sont suborbiculaires et subtrilobées, atteignant 14 cm de diamètre. Les fleurs sont jaunâtres et les sépales sont libres, écaillés à l'extérieur. Les pétales sont de couleur jaune, glanduleux à la base et on note l'existence de l'androgynophore. La fleur comporte une soixantaine d'étamines libres avec des anthères beaucoup plus courtes que les filets. Les carpelles sont soudés. Le tubercule de l'ovaire est pileux et se termine par plusieurs spinules. Les fruits sont globuleux ou ovoïdes, recouverts d'épines. C'est un dicotylédone. La floraison et la fructification interviennent autour des mois de juillet et septembre.



Photo 1 : Un pied de *Triumfetta lepidota* (K. Schum) avec plusieurs tiges



Photo 2 : Fruits de *Triumfetta lepidota* (K. Schum) en forme globuleuse couverte de petites épines

LA FORÊT CLASSÉE ET RANCH DE GIBIER DE NAZINGA : UN PAYSAGE ATTRAYANT OÙ LES ÉLÉPHANTS SONT AU CŒUR DE L'ÉCOTOURISME !

L'histoire rapporte que la FC/RGN a d'abord été une simple forêt classée dite de Nazinga créée en décembre 1953 sur une superficie de 38 200 hectares. Elle est devenue Ranch de Gibier de Nazinga en 1979 avec une superficie de 91 300 hectares suite à son élargissement, négocié avec les villages riverains. L'objectif de cette extension était d'assurer la survie de la faune sauvage dans son habitat en vue d'une meilleure exploitation au profit des populations riveraines. Son appellation « Nazinga » qui veut dire « bonne eau » en Kasséna a été empruntée à l'un des affluents de la rivière Sissili le « Nazinga ». Entre 2003 et 2004 est intervenu le bornage le long de la frontière du Ghana. Ce qui a permis à la FC/RGN d'atteindre sa superficie actuelle qui est de **97 436 hectares**.

La FC/RGN est localisée dans la région du Centre-Sud du Burkina Faso à cheval sur les communes de Pô et Guiaro dans la Province du Nahouri et de Bièha dans la Province de la Sissili. Elle s'étend sur pour plus grande partie sur la province du Nahouri (90%) et une petite portion sur la province de la Sissili. Elle est dans la zone climatique sud-soudanienne et contigüe à la frontière ghanéenne dans sa partie Sud-Est. A sa périphérie ont été créées dix ZOVIC (zones villageoises de chasse), où il est possible de faire la

chasse sportive.

Caractéristiques biologiques de Nazinga

La végétation : elle est caractérisée principalement par des savanes arbustives et boisées. On constate une densité plus importante de la végétation ligneuse à mesure que l'on progresse vers le Sud. Le long des principales rivières existe des galeries forestières, elles-mêmes longées par endroit par des pénélaines herbeuses.

La faune : elle est représentée par les espèces animales de la savane soudanienne. Des études quantitatives et qualitatives attestent d'une certaine diversité spécifique avec plus de dix espèces d'ongulés d'une grande valeur cynégétique et touristique. Sa principale caractéristique attrayante est sa population d'éléphants (*Loxodonta africana*).

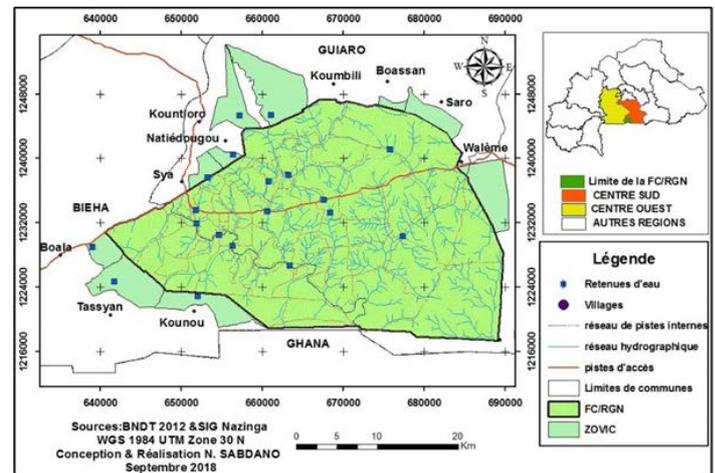


Figure 1 : Carte de localisation du site d'étude (Forêt Classée et Ranch de Gibier de Nazinga)

Comment avons-nous mené l'étude ?

La méthodologie adoptée pour cette étude a pris en compte les activités suivantes : revue documentaire ; visite et observation sur le terrain ; entretiens avec les conservateurs et populations riveraines ; inventaire floristique ; réalisation des photographies ; réalisation d'un herbier pour l'espèce ; traitement et l'analyse des données recueillies ; cartographie de la répartition de l'espèce dans le ranch. Dans un ouvrage à paraître bientôt, ces méthodologies sont détaillées.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE : LES INFORMATIONS QUI NOUS APPELLENT À L'ACTION ET À LA DILIGENCE POUR LE CONTRÔLE DE LA SITUATION

Les résultats issus de l'étude sont nombreux et dans ce numéro de la NAPA, nous avons choisi de nous concentrer sur l'essentiel.

Répartition de *Triumfetta lepidota* (K. Schum) dans le ranch de Nazinga

Lors des travaux d'inventaire, la présence ou l'absence de *Triumfetta* à certains endroits ont été constatées. Ainsi, il a été noté la présence des peuplements de *Triumfetta* dans les savanes arbustives et herbeuses, les savanes arborées, les forêts galeries, les ZOVIC non cultivées, aux abords des routes et pistes. La plante développe des préférences pour ces milieux ; ainsi, on peut la voir majoritairement le long des voies dans le ranch, au niveau du corridor entre la FC/RGN et le parc Parc National KABORE Tambi et autour des périmètres de la forêt de Sissili.

Par contre, il a été constaté l'absence des peuplements de *Triumfetta* dans les zones humides : l'espèce n'a pas de préférence pour les milieux humides ; ainsi, on ne la retrouve que rarement le long des cours d'eaux existants dans le ranch. Dans les zones agroforestières, l'espèce est déssouchée en faveur de l'agriculture comme dans la ZOVIC de Koumbili à cause des travaux d'agriculture.

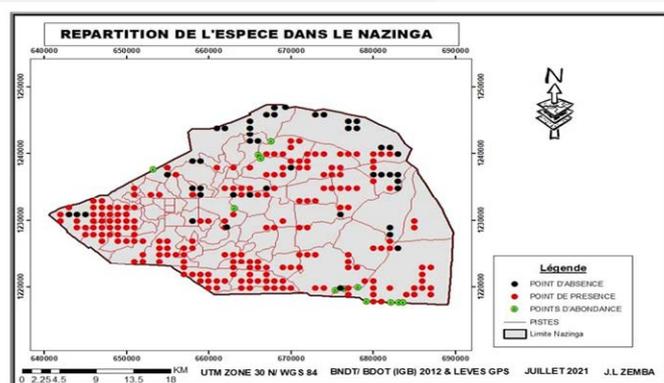


Figure 2 : Répartition de *Triumfetta lepidota* (K. Schum) dans la FC/RGN.

Les points en rouge indiquent la présence de *Triumfetta*. Ceux en noir expriment son absence. Ceux en vert précisent les zones de grandes abondances. La photo ci-dessous présente la situation d'invasion par *Triumfetta*.



Photo 3 : Savane envahie par *Triumfetta lepidota* (K. Schum) dans la FC/RGN



Photo 4 : *Triumfetta lepidota* (K. Schum) en abondance aux bords des routes dans la FC/RGN

Densité et abondance des peuplements de *Triumfetta lepidota* (K. Schum)

Les densités et abondances des peuplements de *Triumfetta* sont consignées dans le tableau 2.

Selon ce tableau, les peuplements de *Triumfetta* sont plus abondants dans les savanes arbustives et herbeuses, soit une densité de 98 400 individus/ha. Les forêts galeries et savanes arborées suivent respectivement avec 50955 et 19720 individus/ha. A ce jour, on estime la population de *Triumfetta* à 8 971 158 533 individus dans tout le ranch. Les données confirment l'absence de *Triumfetta* dans les zones de culture pluviale et territoires agroforestiers, les surfaces en eau, les zones humides, les sols nus (érodé, dénudé, cuirasse, etc.), les dunes et sables.

Tableau 2 : Récapitulatif sur les densités et les abondances par types de végétations de *Triumfetta lepidota* (K. Schum)

TYPES DE VÉGÉTATIONS	SUPERFICIES TOTALES (HA)	DENSITÉ PAR TYPE DE VÉGÉTATION (INDIVIDUS/HA)	ABONDANCE ABSOLUE (NOMBRE TOTAL D'INDIVIDUS)
ZONE DE CULTURE PLUVIALE ET TERRITOIRE AGROFORESTIER	6,52	0	0
FORÊT GALERIE	3502,98	50955	178 494 346
SAVANE ARBORÉE	5193,96	19720	102 424 891
SAVANE ARBUSTIVE ET HER-BEUSE	88315,44	98400	8 690 239 296
SOL NU (ÉRODÉ, DÉNUDÉ, CUIRASSE, ETC.) DUNE ET SABLE	105,31	0	0
ZONE HUMIDE	82,79	0	0
SURFACE EN EAU	227,91	0	0
TOTAUX	97434,91		8 971 158 533

Actions anthropiques dans la FC/RGN.

Pendant l'inventaire, les actions de l'homme sur l'ensemble de la FC/RGN ont été appréciées. Ces actions sont liées soit aux travaux d'aménagement (réfection des pistes, ouvertures des pistes, réfection des points d'eaux...), soit aux travaux de construction (bâtiments pour hébergement, entretien des mirador), soit des patrouilles de surveillance (les pisteurs et forestiers à moto), soit des chasses sportives, feux précoces, des coupes de bois. La figure 08 ci-dessous montre la relation entre les relevés de *Triumfetta* et les actions de l'homme dans les différentes zones.

D'après cette figure, on comprend que les actions de l'homme sont plus prononcées dans les savanes herbeuses et arbustives. Or les relevés de *Triumfetta* sont aussi plus élevés dans ces savanes (herbeuses et arbustives). On peut donc supposer que plus il y a d'actions d'hommes, plus cela favorise la prolifération des peuplements de *Triumfetta*. Ces actions (surtout les feux précoces et les coupes de bois) ont entraîné une

réduction du recouvrement végétatif et ont favorisé la prolifération des peuplements de *Triumfetta* dans le ranch.

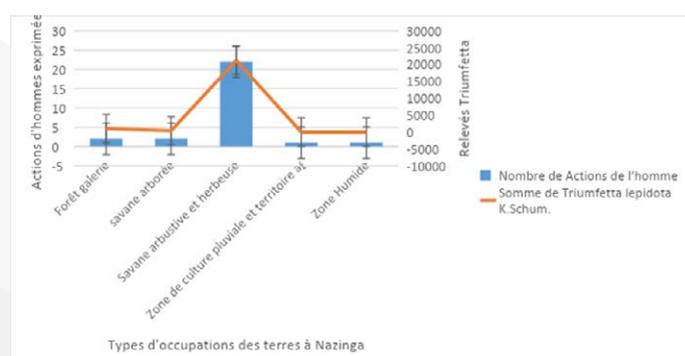


Figure 3 : La relation entre les relevés de *Triumfetta lepidota* (K. Schum) et les actions de l'homme dans les différentes zones

L'envahissement par *Triumfetta lepidota* (K. Schum) dans la FC/RGN : l'avis des villages riverains !

Tous les riverains enquêtés connaissent *Triumfetta* depuis leur plus jeune âge dans leur village respectif. Ils confirment que leurs parents également la connaissent et leur ont légué ses utilisations

médicinales. Cela montre que la plante est originaire du milieu ou alors son intrusion daterait de fort longtemps. Cet envahissement a été constaté dans la FC/RGN depuis 30 ans, soit vers 1990. La plante était aux abords des routes, puis petit à petit, elle a envahi le ranch. Entre autres raisons pour expliquer la prolifération de l'espèce, on a :

- la dispersion des graines par le ruissellement et les éléphants (*Loxodonta africana*) ;
- le fait qu'elle est non consommée par les animaux, surtout les feuilles à maturité ;
- le fort pouvoir de régénération de la plante : la quasi-immortalité des racines de la plante, entraînant des drageons et des nouvelles pousses à la prochaine saison, en plus des graines ;
- la régression du nombre d'animaux entraînant moins d'effets dévastateurs, moins de consommation des organes de la plante ;
- le réveil tardif des plantes environnantes : les plantes de *Triumfetta* poussent très tôt en mars et avril. Ainsi, ils gagnent le terrain avant les autres sous-bois ;
- les éléphants (*Loxodonta africana*) piétinent les fruits secs au sol et les enfoncent et ils germent par la suite ;
- les sols riches : l'espèce est souvent retrouvée sur des sols riches.

Maintenant que nous comprenons comment et pourquoi l'espèce prolifère dans le ranch, que devons-nous faire ?

QUE FAIRE ? LES MESURES LES PLUS URGENTES À PRENDRE POUR CONTRÔLER LA SITUATION

A l'issue des résultats des travaux d'inventaire et d'entretiens avec les villages riverains sur la prolifération de *Triumfetta* dans la FC/RGN, un plan de gestion de sa population dans le ranch a été proposé. Le plan de gestion proposé s'appuie sur certains défis à relever :

- La mobilisation des moyens nécessaires à l'exécution du plan de gestion de *Triumfetta*

- L'information de toutes les parties prenantes : tous les acteurs n'ont pas la même perception sur les risques concernant l'envahissement par *Triumfetta* dans la FC/RGN.
- Le développement d'une base de connaissance plus approfondie sur l'espèce : il y a peu de données sur *Triumfetta* dans la FC/RGN
- L'adoption d'un plan de valorisation de l'espèce : la plante possède certains avantages à valoriser.
- L'adoption d'une stratégie de contrôle de l'espèce : malgré tout, l'abondance actuelle de l'espèce pose un problème pour la biodiversité qui l'entoure. Il faut donc prendre des dispositions pratiques.
- L'extension de la situation au-delà du ranch de Nazinga : actuellement, l'espèce gagne d'autres terrains autour du ranch. Il va falloir étendre les travaux en considérant le complexe PONASI voire le bassin de la Volta dans son ensemble (zone transfrontalière Burkina Faso-Ghana).

EN CONCLUSION

En somme, la plante possède un potentiel médicinal pour les villages riverains et ses jeunes pousses sont faiblement appréciées par certains animaux, de même que ses racines et fruits. Sa vitesse d'envahissement (d'ordre de milliers par an) devrait susciter la mise en œuvre urgente d'un programme de contrôle et de valorisation afin de réduire sa population. L'exécution de ce programme en extension sur le complexe PONASI et le bassin de la Volta est vivement recommandée à long terme afin de considérer la situation dans sa globalité. Ce programme considère *Triumfetta* comme une espèce spéciale (situation très délicate et espèce utile) à valoriser à des fins de création d'emplois et de richesse (et non pas comme une plante indésirable à éradiquer systématiquement). Concrètement, il s'agira, à court terme, de renforcer la communication et la base de connaissances sur l'espèce (axe 01) ; à moyen terme d'adopter un plan de valorisation et de contrôle de l'espèce (axe 02) et à long terme, étendre les travaux dans le complexe PONASI et dans le bassin de la Volta (axe 03). Cette NAPA ne peut contenir tout le plan de gestion proposé et il faut se référer à l'ouvrage en cours de

préparation.

ALLONS PLUS LOIN ?

Beaucoup d'angles restent à explorer sur ce sujet. Des travaux scientifiques (notamment de doctorats pour plus de temps d'étude) seraient les bienvenus afin de comprendre :

- L'effet des variations climatiques sur l'expansion de *Triumfetta* ;
- L'évaluation des projets de valorisation (production de compost et de charbon) et des mesures de

contrôle de la plante ;

- Les teneurs en composition chimique de la plante ;
 - Les teneurs en composition chimique des différents sols sur lesquels évolue la plante ;
 - L'établissement d'une carte de répartition de *Triumfetta* sur le plan national (Burkina Faso) ;
 - L'évaluation de la dynamique de l'envahissement par *Triumfetta* dans le complexe PONASI.
- **Vous pouvez consulter la version de cet article incluant les références bibliographiques à travers [ce lien](#).**

YOUTH CONSERVATION

La plateforme youth-conservation.org est destinée aux jeunes de 10 à 17 ans pour leur faire prendre conscience de l'importance d'agir pour la planète.

Le 29 avril dernier, le programme Gorilla Ambassadors à Goma, RDC a organisé une rencontre pour faire connaître Youth Conservation. Vous étiez nombreux à Yole Africa pour Découvrir, Comprendre et Agir pour la survie de la planète. Rendez-vous jeudi 4 mai 2023 à l'Institut français de Goma. Contact du programme Gorilla Ambassadors : [mail](#), [Facebook](#), [Linkedin](#).



ANNONCES

EMPLOI

COMPTABLE @ BIRDLIFE

Où? Dakar, Sénégal

Date limite de candidatures: 12 mai 2023

>> [Cliquez ici pour accéder à l'offre](#) <<

COORDINATEUR FORÊT D'AFRIQUE @ BIRDLIFE

Où? Nairobi, Kenya

Date limite de candidatures: 15 mai 2023

>> [Cliquez ici pour accéder à l'offre](#) <<

CHEF DE PROJET FORÊT DE GUINÉE @ BIRDLIFE

Où? Dakar, Sénégal

Date limite de candidatures: 15 mai 2023

>> [Cliquez ici pour accéder à l'offre](#) <<



CONTACTS - PAPACO

geoffroy.mauvais@iucn.org
madeleine.coetzer@iucn.org

Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - PAPACO
Chargée de programme PAPACO - Communication

Pour contribuer à une NAPA (article ou publication d'aire protégée africaine, Photo de couverture, offre d'emploi etc.), contactez-nous.

LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS CETTE LETTRE NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CELLES DE L'UICN.